

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 262 - novembre 2020

SOMMAIRE

> Culture
La médiathèque
passe en drive



Page 8

> Retour sur...
Un hommage
poignant
au professeur
Samuel Paty



Page 10

> Retour sur...
La commémoration
du 11 novembre



Page 11

Malgré la crise sanitaire,
**LE CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES DOMONTOIS**
ne masque pas
ses ambitions

TEMPS FORTS

Du 23 au 28 novembre Collecte de livres

Offrez une seconde vie à vos livres. À l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets, le Sigidurs organise une collecte de livres dans ses déchèteries. En partenariat avec Recyclivres, les ouvrages que vous déposez seront remis en vente sur internet et une partie des bénéfices sera reversée à des associations. Une opération éco-responsable et solidaire!

Renseignements : www.sigidurs.fr



Samedi 28 novembre Réunion publique

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, la municipalité organise une réunion publique afin de vous présenter les orientations du projet et recueillir vos remarques et propositions. Toutes les informations en page 4.

(Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires).

10h30 – Salle des Fêtes
Renseignements : 01 39 35 55 00



Citoyenneté

Malgré la crise sanitaire, le Conseil Municipal des Jeunes Domontois ne masque pas ses ambitions

Le 15 octobre, s'est déroulée la toute première assemblée plénière du nouveau Conseil Municipal des Jeunes Domontois (CMJD) à la Salle des Fêtes. Une séance qui, crise sanitaire oblige, alliait cette année citoyenneté et respect des mesures barrières.

Il y a 28, tous élèves des écoles élémentaires de la ville ou collégiens en 6^{ème}. Le Conseil Municipal des Jeunes Domontois a pris ses quartiers lors d'une séance organisée en présence du Maire, Frédéric Bourdin, de Françoise Muller, Maire-Adjointe déléguée à l'Enfance, mais également de Martin Kamguen et Serge Bierre, Maires-Adjoints élus pour la première fois cette année. « Deux jeunes élus eux aussi », a souligné Frédéric Bourdin en préambule. Ce dernier s'est également félicité de voir l'ensemble des conseillers du CMJD porter un masque (pourtant facultatif en-dessous de 11 ans), à l'instar de l'ensemble des familles présentes dans la salle. Le Maire a ensuite laissé la parole à Pauline Marcenat, elle aussi fraîchement élue au sein de l'équipe municipale et déléguée à l'Animation du Conseil Municipal des Jeunes Domontois. Elle aura cette année encore la charge d'encadrer les jeunes. « C'est une aventure riche à tous points de vue », a-t-elle insisté.

Des élections dans les écoles

Si pour une partie de l'assemblée, cette séance d'installation était une grande première, l'autre moitié des élèves entamait sa seconde année de mandat, pour son plus grand plaisir. Un point commun toutefois, tous les jeunes avaient été préalablement élus dans l'une des quatre écoles élémentaires de Domont. Un vote dans la plus stricte tradition républicaine, les candidats devant présenter un programme, et



Lors de cette première séance, Frédéric Bourdin et Pauline Marcenat ont félicité les jeunes élus et leur ont présenté leurs nouvelles responsabilités.



Les parents sont fiers de l'engagement de leurs enfants.

l'ensemble des élèves prendre part à un véritable scrutin. Désignation d'assesseurs, présentation de sa « carte d'électeur », signature d'un registre le jour du vote, et enfin dépouillement de l'ensemble des bulletins présents dans l'urne... Plus qu'un simple exercice de démocratie, l'élection des conseillers du CMJD est, à chaque fois, une entrée de plain-pied dans la citoyenneté.

Une implication forte et des projets solidaires

« Le Conseil Municipal des Jeunes Domontois n'est pas juste là pour faire joli », dit Frédéric Bourdin, qui a présenté aux élus leurs nouvelles responsabilités. L'occasion de saluer l'action des enfants, encore très actifs lors de l'année écoulée malgré la crise sanitaire, et de rappeler les mesures phares du CMJD. Parmi elles, la traditionnelle collecte de denrées alimentaires et de produits de toilette au profit de la Croix-Rouge, qui a permis en 2020 de collecter 50 caisses de dons redistribués aux Domontois les plus démunis. Le Maire est également fier de voir le CMJD prendre part à l'ensemble des manifestations patriotiques de la commune. Après avoir rencontré les Gendarmes l'an passé, les enfants doivent cette année effectuer une visite à la police municipale, chez les pompiers et au Sigidurs. Au-delà de l'aspect symbolique, le Conseil Municipal des Jeunes Domontois a un réel poids dans les projets de la commune, en remontant les attentes de nos plus jeunes concitoyens auprès du Maire et du Conseil municipal adulte cette fois. Un travail qui a notamment permis d'obtenir l'agrandissement de l'aire de jeu du Parc des Coquelicots et la création du terrain multisports, inauguré en 2019.



TÉMOIGNAGES

MAÏSSA ET SA MAMAN ASSIA

Maïssa : C'est ma première année. J'ai voulu être élue au CMJD pour pouvoir porter des projets pour la ville. Je veux aider les Domontois. Dans mon programme, j'ai proposé des sorties pour les personnes handicapées et l'organisation de tournois de foot entre les écoles.

Assia : En tant que parent, il était important que mon enfant puisse s'investir dans les activités et projets utiles à la ville. C'est Maïssa qui s'est proposée. On se sent encore plus impliqué quand son enfant est élu.



David : Je suis très content qu'il soit élu. Je sais qu'il adore Domont et qu'il a envie de faire plein de choses pour sa ville. Moi-même bénévole, je participe déjà à la vie associative et au bien-être des jeunes depuis 24 ans. J'étais donc très heureux que Lucas puisse participer à son niveau.



ADRIEN ET SA MAMAN SÉVERINE

Séverine : Il voulait suivre les traces de son grand frère qui a été élu il y a 4 ans. Les enfants ont fait cette année-là beaucoup de choses et cela nous avait apporté une bonne expérience en tant que parent. Il y a une approche solidaire, quelque chose de fédérateur. C'est bien pour les enfants de pouvoir s'engager très tôt et de pouvoir faire avancer les choses. C'est une fierté pour moi.



LENNY ET SA MAMAN LAËTITIA

Lenny : C'est ma première année comme élu. J'aimerais que la Ville ajoute un skatepark à côté du Parc des Coquelicots. J'ai aussi proposé la construction d'un hôpital. Je vais écouter les idées de mes camarades et les remonter.

Laëtitia : J'étais étonnée qu'il se présente. Je suis fière et contente qu'il participe. C'est bien qu'il puisse s'exprimer et porter les idées de ses camarades. C'est très positif.



GARANCE ET SES PARENTS

Murielle : Je suis fière de Garance. Elle a décidé seule de se présenter et a elle-même créé son programme. Cette expérience lui apporte une grande maturité. Les enfants découvrent le fonctionnement d'une Ville. C'est également une preuve de leur attachement pour leur commune.



Les nouveaux élus 2020 - 2021



AIT LHADJ
Malak
Collège Aristide Briand



AKANNI
Inès
École élémentaire Pierre Brossolette



BADIANE
Elhaj-Daouda
Collège du Luat (Piscop)



BAPTISTE
Johanna
École élémentaire Jean Moulin



BARKALLAH
Alyssa
École élémentaire Pierre Brossolette



BAYANAG
Keylia
École élémentaire Charles de Gaulle



BAYO ZEÏNAG
Shona
École élémentaire Gabriel Péri



BIERRE
Adrien
École élémentaire Charles de Gaulle



BOUDAOU D
Lina
Collège Aristide Briand



BOUTERBAG
Maïssa
École élémentaire Pierre Brossolette



CABANNE
Timéo
École élémentaire Jean Moulin



CARLUS
Garance
École élémentaire Pierre Brossolette



CHABRAND
Flavio
Collège Aristide Briand



CHARPAK
Hugo
Collège Aristide Briand



CRAVO - NANTHAVONG
Laura
École élémentaire Jean Moulin



DA SILVA PEREIRA
Lara
École élémentaire Gabriel Péri



GESBERT
Emma
École élémentaire Charles de Gaulle



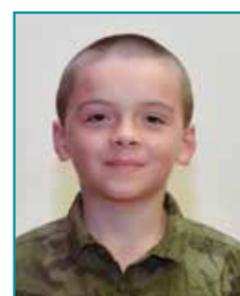
HARRAR
Sarah
Collège Aristide Briand



ISADOUNENE
Manelle
École élémentaire Jean Moulin



LARDJANE
Mathis
École élémentaire Pierre Brossolette



MOREAU
Lenny
École élémentaire Gabriel Péri



NAIT SIDENAS
Ali
École élémentaire Charles de Gaulle



ROUXEL
Eline
Collège Aristide Briand



SERMABIKIAN
Naé
École élémentaire Charles de Gaulle



SYLLA
Kabou
École élémentaire Gabriel Péri



VIGNOLLES-MARYSSAEL
Lucas
Collège Aristide Briand



VILOCY
Louane
Collège Aristide Briand



YABAS
Sarah
École élémentaire Jean Moulin

DES ÉLUS ENGAGÉS

En plus de réfléchir à des mesures concrètes visant à améliorer la vie des enfants de Domont, les élus du Conseil Municipal des Jeunes Domontois participent chaque année à différentes actions sur le terrain. Solidaires, comme la collecte de jouets ou de denrées alimentaires, protocolaires, avec une participation au devoir de mémoire, ou encore citoyennes, avec la découverte de certains lieux essentiels, elles permettent de donner un peu plus corps à l'engagement du CMJD.



Devoir de mémoire



Collecte de denrées alimentaires



Révision du Plan Local d'Urbanisme : tous concernés !

La première grande réunion publique de concertation associée à la procédure de révision du PLU, a lieu samedi 28 novembre à la Salle des Fêtes. L'occasion de vous informer, de comprendre les enjeux du PLU et de faire part de vos remarques et suggestions.



LES GRANDS AXES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Révéler et mettre en lien les patrimoines pour affirmer l'attractivité de Domont, en révélant le caractère historique de la ville, en protégeant et en valorisant la forêt et ses abords, en renforçant l'attractivité de ses espaces de loisirs.
- Poursuivre le développement de la commune et structurer les dynamiques, en accompagnant le développement démographique, en déployant l'offre économique et commerciale, en renforçant l'axe ville-nature, de la gare jusqu'à la forêt.
- Accroître la qualité du cadre de vie via l'ambition du développement durable en préservant les espaces naturels et agricoles, en améliorant les dessertes en transports et les circulations douces.

Mieux maîtriser le développement de la commune et prévoir les besoins futurs en termes d'équipements publics : tels sont les principaux objectifs fixés par la municipalité pour cette première révision générale du PLU en vigueur depuis 2006. Vous pourrez en débattre lors de cette réunion publique ouverte à tous, inscrite dans le cadre de la procédure réglementaire de concertation qui se poursuivra jusqu'à l'adoption finale du nouveau PLU désormais prévue en juin prochain.

Un projet d'aménagement et de développement durable

Mais pour l'heure, on parlera surtout des grandes orientations et objectifs de la révision qui avait été engagée en juin 2018 par le Conseil municipal. « Nous venons de franchir la première étape d'élaboration de notre nouveau Plan Local d'Urbanisme avec la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en Conseil municipal le 12 novembre dernier », explique Serge Bierre, Maire-Adjoint délégué à l'Urbanisme. « C'est autour de ce premier document, en présence des techniciens du cabinet qui nous accompagnent dans cette démarche, que s'organisera le débat. Nous comptons activement sur les Domontois pour nous faire part de leurs souhaits comme de leurs propositions. »

Maîtriser la construction de nouveaux logements

Principal constat que les élus ne manqueront pas d'évoquer lors de cette réunion : une nécessaire reprise en main des multiples projets immobiliers émanant d'initiatives privées. L'État oblige la commune à construire au moins

310 logements sociaux supplémentaires d'ici à 2025 et bien plus encore de logements en accession, mais les élus domontois plaident clairement pour un développement mieux maîtrisé, encadré par un nouveau règlement d'urbanisme. « Nous devons prévoir une densification des espaces d'habitat dans la commune de l'ordre de 10 à 15 % tout en limitant l'extension de l'urbanisation à 5 % maximum de la superficie déjà urbanisée, mais il faut mieux encadrer la façon dont s'élaborent les projets », assure le Maire Frédéric Bourdin. « Notre objectif, c'est de préserver l'identité actuelle de Domont, entre ville et nature, dominée par son caractère résidentiel et bien dotée en équipements publics. »

Renforcer l'offre en équipements publics

Le PADD propose en effet des pistes d'action pour anticiper les besoins futurs en termes d'équipements publics, de commerces et d'activités économiques. Il prévoit par ailleurs l'adaptation de l'offre en équipements scolaires et périscolaires, ainsi qu'un renforcement des offres en équipements de santé, équipements sportifs et services de secours. Le document fait également l'état des lieux précis sur les caractéristiques géographiques, les paysages, le caractère historique et les atouts environnementaux de la commune.

Réunion publique

Samedi 28 novembre à partir de 10h30 dans la Salle des Fêtes. Port du masque obligatoire.

L'ÉTAT DES LIEUX EN CHIFFRES

- **15 718 habitants** (chiffre au 1^{er} janvier 2017)
- **6 543 logements recensés** en 2016
- un faible taux de vacance des logements (**5 %**)
- **66,5 % de résidences principales** occupées par leur propriétaire
- **20,05 % de logements sociaux**
- **77 nouveaux logements** autorisés chaque année en moyenne sur 2009-2018 (objectif : 80 logements /an)
- **32 % de logements de 5 pièces et plus** avec une majorité d'habitat pavillonnaire, mais une tendance à l'accroissement du nombre d'appartements entre 2011 et 2016 (+3 %)
- **2,45 personnes en moyenne par ménage** en 2016, avec une diminution du nombre de couples (-2,6 %) entre 2011 et 2016
- **4 105 emplois** sur la commune en 2016 (soit 58 emplois locaux pour 100 actifs)
- **64 commerces recensés**
- Une densité d'équipements publics élevée (au-dessus de la moyenne du Val-d'Oise)

COVID-19 : TENIR ENSEMBLE

Le 28 octobre 2020, le président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire national en établissant un confinement au 1^{er} décembre minimum. Voici les principales dispositions en vigueur (sous réserve d'évolution). La mobilisation et l'union sont essentielles.

Attestation de déplacement dérogatoire

Une attestation de déplacement est nécessaire pour se rendre au travail, à un rendez-vous médical, porter assistance à un proche, faire ses courses ou prendre l'air à proximité de son domicile. Des attestations permanentes peuvent être établies pour les déplacements domicile travail et pour amener les enfants à l'école. Pour les autres motifs, les attestations individuelles sont à remplir à chaque déplacement. L'attestation de déplacement est en ligne sur le site du Gouvernement ou téléchargeable en version numérique sur l'application TousAntiCovid. Une amende forfaitaire de 135 € sera appliquée en cas de non-respect du confinement.

Restent ouverts :

- Les crèches, écoles, accueils de loisirs, collèges et lycées
- La restauration municipale
- La mairie, les guichets de service public et La Poste
- Le cimetière
- Les EHPAD et maisons de retraite
- Les lieux de culte
- Les parcs, jardins, plages et plans d'eau
- Le marché
- Les commerces de première nécessité : magasins alimentaires, garages, stations-services, pharmacies, opticiens, magasins d'informatique et de téléphonie, blanchisseries, banques, tabacs...
- Les commerces de gros, les jardineries, les magasins de matériel de bricolage

TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX RESTENT MOBILISÉS ET OPÉRATIONNELS. Ils assurent la continuité du service public, avec des dispositions et des horaires adaptés.

• Accueil, État-civil, Urbanisme

Uniquement sur rendez-vous
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h
• **Enfance**, sans rendez-vous - **Événementiel, Communication**, uniquement sur rendez-vous
Lundi et jeudi : 14h - 17h
Mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

• Centre Communal d'Action Sociale

Uniquement sur rendez-vous
Lundi : 13h30 - 17h
Du mardi au vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h

Renseignements : 01 39 35 55 00
www.domont.fr Ville de Domont

Doivent fermer :

- Les commerces et établissements recevant du public non essentiels (vente à emporter et en livraison autorisée)
- Les restaurants et les bars
- Les universités (cours en ligne)
- Les salles polyvalentes, les salles de conférence
- Les salles de spectacle et les cinémas
- Les salles de sport, les stades et les gymnases
- Les parcs d'attraction
- Les salons, foires et expositions

Informations sur la COVID-19, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Le Maire, Frédéric Bourdin, soutient la réouverture des commerces de proximité qui respectent scrupuleusement le protocole sanitaire.



Fibre optique : engagements tenus

Le déploiement du nouveau réseau d'accès à l'Internet à très haut débit devrait s'achever dès cette année. Comme prévu !

L'opérateur Orange qui assure la construction du réseau de fibre optique sur le territoire de Domont avait annoncé un achèvement complet du programme fin 2020 : bonne nouvelle, le planning sera respecté.

À ce jour, le taux de couverture de la commune atteint 90,5 %, soit 7 308 logements éligibles à la fibre (hors logements en cours de constructions et/ou blocage de tiers) sur un total de 8 157 pavillons, appartements et entreprises à desservir.

« Le déploiement s'est très bien passé à Domont, grâce à une collaboration efficace entre les services techniques de la Ville et les équipes techniques d'Orange. Le planning que nous avions présenté en début d'année 2019 visant l'objectif d'une couverture à plus de 92 % fin 2020 sera tenu, sauf incident de dernière heure et bien sûr les nouvelles difficultés liées à la Covid-19 », confirme Emmanuel Brulon, directeur des relations avec les collectivités locales du Val-d'Oise chez Orange.

Les derniers secteurs en cours de raccordement se situent ponctuellement dans

différents quartiers où les équipes procèdent encore à la pose des câbles et à l'équipement des armoires. Un peu de patience si vous les avez vus à l'œuvre. Une période de 1 à 3 mois doit s'écouler entre l'achèvement du réseau et la commercialisation des services, afin de permettre à l'ensemble des opérateurs d'installer leurs propres équipements et de faire ensuite jouer la concurrence.

Comment souscrire ?

Si vous attendiez la fibre optique avec impatience pour bénéficier d'un débit Internet 20 à 50 fois supérieur au débit ADSL, quelques rappels utiles :

- Vous conservez le libre choix de fournisseur d'accès. Le réseau a été construit par Orange, mais l'opérateur ne dispose pas d'un monopole, c'est la loi. Les autres fournisseurs d'accès peuvent vous proposer leurs offres de service. À vous de choisir.
- La mise en service du réseau fibre optique ne vous oblige pas à résilier vos abon-



nements téléphone et Internet existants. L'ancien réseau Télécom restera actif pour plusieurs années encore.

- Si vous habitez en appartement, renseignez-vous auprès de votre syndic d'immeuble ou de votre bailleur qui doit

normalement prendre les dispositions nécessaires pour autoriser le câblage intérieur des bâtiments.

Renseignements :
<https://boutique.orange.fr/internet/interet-fibre>

Des ateliers pour souffler avec le Centre Georges Brassens

Vous n'êtes pas seuls ! C'est le message porté par le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens, dans cette période de crise sanitaire. Depuis début novembre, la direction et les équipes ont lancé « Un temps pour souffler », un programme d'activités en visioconférence ouvert à tous, adhérents ou non. Par ailleurs, les permanences sociales sont maintenues.

En ces temps marqués par les mesures sanitaires, le Centre Georges Brassens est d'autant plus attentif au bien-être des Domontois. Il faut dire qu'en plus de son large panel d'activités culturelles, sportives et artistiques proposées tout au long de l'année, ce dernier joue également un rôle prépondérant en matière de lien social auprès de différentes populations. L'association est d'ailleurs conventionnée avec la Ville de Domont et la Caisse d'Allocations Familiales du Val-d'Oise pour la mise en place d'un projet social fondé sur plusieurs problématiques : l'amélioration de la vie quotidienne des familles et du lien parents/enfants, l'épanouissement personnel, la lutte contre les formes d'exclusion et la dynamisation de la vie sociale.

Le bien-être avant tout

Si elle a été contrainte, comme toutes les associations, de laisser en pause une partie de ses activités en raison du confinement et des contraintes sanitaires, la structure a décidé de miser sur des activités dédiées au bien-être. Outre les « BlaBla-Thé », lancés pendant le premier confinement et maintenus en présentiel un vendredi par mois pour permettre à chacun de venir échanger sur la thématique de son choix, le centre propose également des ateliers bien-être à ses adhérents. Programmés un samedi par mois, ils permettent aux adhérentes de se relaxer et de prendre un temps pour elles, sans leur enfant, gardé en parallèle.

Des activités pour tous

Surtout, face à la crise et aux difficultés rencontrées par les familles, le centre Brassens a décidé de réagir, en ouvrant certains ateliers en visioconférence à tous les Domontois, à travers un programme inédit d'activités spécialement orientées vers la détente et le bien-être de chacun. Baptisé « Un temps pour souffler », il permet à tous de s'inscrire gratuitement à des ateliers de relaxation, de méditation et de gym douce. Objectif, décompresser et maintenir un maximum de lien.

Pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter le centre au 01 3991 5069 ou par mail : contact@centregorgesbrassens.fr



Le conseil sécurité... Faux policiers ou faux techniciens, vraies arnaques !

Techniciens ou policiers, difficile de savoir si la personne qui vient de sonner à votre porte est bien celle qu'elle affirme être. Des individus profitent parfois de la bienveillance de leurs interlocuteurs pour pénétrer chez eux et dérober objets, bijoux ou argent. Et ça n'arrive pas qu'aux autres. Quelques conseils pour bien réagir en cas de doute.

Avez-vous déjà entendu parler des vols dits par « fausse qualité » ? Ce phénomène, apparu voilà quelques années, est l'un des fléaux auxquels doit faire face la Gendarmerie. Lors du dépôt de plainte, l'histoire est toujours la même. Plusieurs hommes se présentant comme policiers, agents des eaux, de l'électricité ou du gaz, sonnent chez un habitant, prétextant un problème dans le quartier. Objectif : pénétrer dans le domicile de leur cible. Pendant que l'un des individus distrait le propriétaire, un second fouille discrètement le logement à la recherche d'objets,

de bijoux ou d'argent. « Dans le cas d'un faux agent des eaux par exemple, l'un des individus peut lui-même créer une fuite afin de justifier son intervention », explique le Major Delsart, Adjoint au Commandant d'unité de la Gendarmerie de Domont. Comme ses collègues, il est régulièrement confronté à des Domontois victimes de ces réseaux particulièrement bien organisés, qui ciblent en priorité des seniors. Le mode opératoire peut varier, mais le résultat reste hélas toujours le même. Le temps de se rendre compte de la supercherie, les voleurs ont déjà

pu s'éclipser. « Il existe une autre variante où le faux policier prétend venir interpellé le faux plombier », souligne le militaire. Dans ce cas, « l'agent » tient à vérifier que rien n'a été volé et se fait indiquer l'endroit où sont cachés les objets de valeur... dont il dérobe une partie.

Quelques bons réflexes pour se prémunir

S'il est toujours difficile de se protéger à 100 % de ce type d'escroquerie, il est possible de réduire les chances de se faire surprendre. L'idéal est déjà d'accepter que, peu importe son âge, il est toujours possible d'être concerné. Si un individu suspect sonne chez vous, il est censé être en mesure de vous présenter une carte professionnelle ou un justificatif prouvant sa qualité. Le simple fait de demander ce type d'élément suffit parfois à faire partir un interlocuteur mal intentionné. Dans le

cas contraire, ne laissez jamais entrer un individu chez vous sans preuve. Il peut également être utile de se poser certaines questions en cas de doute. En effet, un plombier ne viendra par exemple jamais chez vous si vous ne l'avez pas appelé. De la même manière, Domont étant en zone Gendarmerie, il serait exceptionnel qu'un agent de la Police Nationale vous sollicite. Si les forces de l'ordre se présentent à votre porte, vos interlocuteurs ne seront que rarement en civil mais systématiquement porteur d'une carte professionnelle (format carte de crédit). L'absence d'uniforme peut donc aussi vous mettre la puce à l'oreille. Dans tous les cas, n'hésitez pas à composer le 17, et surtout, ne donnez jamais l'emplacement de vos objets de valeur. Enfin, dernier conseil qui paraît inutile tant il est de bon sens : n'oubliez pas de fermer votre porte à clé !



ÉTRENNES : GARE AUX FAUX ÉBOUEURS

La fin d'année approchant, les incontournables éboueurs vont peut-être sonner chez vous pour vous proposer des calendriers à quelques euros. L'arnaque est connue mais continue à faire des victimes tous les ans. Des individus, souvent équipés d'un gilet jaune pour être crédibles, continuent d'user de ce stratagème afin de soutirer de l'argent aux riverains. Problème, le Sigidurs, syndicat en charge de la collecte des déchets à Domont, interdit formellement à ses prestataires toute demande de contribution financière aux administrés, sous peine de pénalités. Il s'agit donc d'une forme d'escroquerie ! Pas d'inquiétude, en revanche, avec votre facteur, dont vous connaissez le visage, ou les pompiers qui viennent vous rendre visite. Vous pouvez leur donner sans aucun problème (contre remise d'un reçu).

Un nouveau supermarché au service des Domontois

Depuis le 16 octobre, un nouveau magasin a ouvert ses portes au 91 de la rue Aristide Briand, à l'emplacement de l'ancien Franprix. Un commerce très attendu, sous l'enseigne Diagonal, qui débarque à Domont avec une promesse : permettre aux habitants de bénéficier d'une offre alliant choix varié de produits et prix contenus.

La nouvelle n'a pas manqué de faire la joie des habitants du quartier des Longues Raies. Orphelins de l'ancien magasin Franprix, ces derniers attendaient depuis de très longs mois une nouvelle offre de service de proximité. C'est chose faite depuis le 16 octobre dernier avec l'ouverture d'un supermarché Diagonal dans le centre commercial. Peu connu, le groupe dispose d'environ 120 magasins en France, dont désormais celui de Domont. Une évidence pour Vischa Prasanna, entrepreneur qui a initié le projet d'installation dans la commune. « J'ai été attiré par la ville, que je trouve très agréable, et par le potentiel du local, qui avait tous les aspects pour que le projet puisse fonctionner », souligne-t-il.

Une locomotive pour le pôle commercial du quartier

Avec l'arrivée de la nouvelle enseigne, Domont fait coup double. Si cette ouverture vient combler un manque, elle représente également un gain non négligeable en matière d'attractivité pour l'ensemble des commerces alentours. L'enseigne a en effet tous les atouts pour jouer le rôle de locomotive. « Nous travaillons à créer

des magasins de proximité, plus que des supérettes de dépannage », insiste Vischa Prasanna, avant d'ajouter : « Notre politique de groupe est de faire de beaux magasins avec des prix attractifs. » Une stratégie qui se vérifie à l'intérieur, avec des locaux lumineux et modernes, ainsi que de très nombreuses références disponibles en rayon, sur environ 350 m² d'exploitation. Côté personnel, 4 à 5 salariés sont chargés de faire fonctionner l'entreprise. Pas de doute, il s'agit bel et bien d'un petit supermarché capable de satisfaire les besoins des riverains ou autres.

Un chantier perturbé par le confinement

Lancés en mars pour une ouverture initialement prévue en juillet, les travaux ont été particulièrement impactés par les effets du confinement, notamment en rendant compliqué l'approvisionnement en matériaux des entreprises. Finalement, les ouvriers ont pu procéder à une véritable réfection de l'ensemble des locaux. Sols, murs, plafonds, électricité... Les lieux ont été refaits de A à Z. Impossible de reconnaître l'ancien Franprix tant le local a été métamorphosé.



DIAGONAL INAUGURE SON POINT DE VENTE DOMONTOIS

Le 19 octobre dernier, les propriétaires du magasin avaient convié l'ensemble des acteurs ayant contribué au projet – entreprises, artisans, représentant de la Ville – à l'occasion de l'inauguration des lieux. À cette occasion, le Maire Frédéric Bourdin a symboliquement coupé le traditionnel ruban aux côtés de Vischa Prasanna.

POUR LA GENTE MASCULINE

Rien que pour vous Messieurs, un Barber Shop à Domont !

Depuis le 1^{er} octobre, Mimoun Benyahya vous accueille dans son espace 100 % masculin dédié à la barbe et aux cheveux. Ce Domontois, qui était dans la location de voiture, s'est reconverti pour lancer ce concept tendance dans la ville : « Il y a beaucoup de salons de coiffure sur Domont mais il manquait un salon de type barber pour les jeunes, qui allie tradition et modernité » explique le gérant.



Dans un salon fashion et chaleureux, les deux coiffeurs-barbiers Plaisir et Fade assurent tout un panel de prestations : coupe et soin de la barbe, coiffure personnalisée avec dessin tribal, coloration, soin du visage à base de charbon... Quel que soit le style ou l'âge, les hommes qui prennent soin d'eux repartiront satisfaits et détendus. Et vu les prix tout à fait abordables – 12 euros la coupe adulte et 10 euros pour les enfants – ça vaut le coup d'entretenir son look !

MB Barber Shop - 94 avenue Jean Jaurès - 01 39 33 68 89
Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 19h - Avec ou sans rendez-vous

Instagram: [mb_barber_shop_domont](#)
Facebook: [mbarbershop_m](#)



Suite aux décisions gouvernementales pour lutter contre la propagation de la COVID-19, MB Barber Shop doit fermer ses portes pour une période indéterminée.

LE BOUDOIR DE SANDRINE

Mesdames, vous avez envie de vous faire chouchouter ? Sandrine vous accueille chez elle, dans son « boudoir » comme elle aime le nommer, pour prendre soin de votre beauté et de votre bien-être.

Son salon d'esthétique, beaucoup plus intimiste que les instituts, donne l'impression d'être chez une copine. « En recevant mes clientes à mon domicile, je peux créer un vrai lien avec elles et les aider dans leur quête du bien-être sur le long terme » précise l'esthéticienne. Épilations, manucure et pédicure, nail'art, soins du visage, modelages, soins minceur et fermeté, maquillage... Sandrine s'occupe de vous des pieds à la tête ! Vous pouvez même en profiter en venant avec des amies autour d'un mini-goûter...

Titulaire du CAP esthétique, cette Domontoise de 40 ans a été formée à l'école de l'exigence et de l'excellence, puisqu'elle a principalement travaillé dans les instituts des hôtels et palaces parisiens. Elle offre ainsi des soins dignes des spas de luxe à des prix tout à fait abordables. « J'ai envie que les femmes qui n'ont pas forcément le budget pour fréquenter les palaces puissent accéder à un service haut de gamme » précise la professionnelle. C'est ainsi que vous pourrez traiter vos problèmes de peau au moyen d'appareils à LED, à ultrason ou encore avec la technique de massage japonaise Ko Bi Do. Sandrine propose aussi une large variété de modelages du monde : californien, shiatsu, balinais, ayurvédique, polynésien, oriental, deep-tissue, pierres volcaniques... Un vrai dépaysement !

Sandrine Esthétique, Beauté et Bien-être - Tél : 06 66 78 72 42

Facebook: [@SandrineEsthetiqueetbienetre](#)



Suite aux décisions gouvernementales pour lutter contre la propagation de la COVID-19, Sandrine doit suspendre son activité pour une période indéterminée.

On profite au SMJ !

Pour les jeunes domontois, les vacances riment toujours avec chance... celle de bénéficier d'un programme d'activités concocté avec soin – et dans le respect des mesures sanitaires – par le Service Municipal Jeunesse.

Sport, culture, sorties, les jeunes ont pu se défouler et se divertir avant le retour au collège. Ils ont notamment apprécié les balades en VTT et en trottinette électrique sous la Tour Eiffel. Les visites au musée Grévin, au musée Fragonard et au Manoir de Paris ont satisfait leur curiosité. Ils se sont aussi beaucoup amusés au bowling, au karting, au laser game, à l'Urban jump (trampolines) et au Sherwood Parc. Enfin, les jeunes ont partagé un excellent séjour au Futuroscope et profité des attractions et restaurants. De bons moments de rigolade !

Renseignements :
Service Municipal Jeunesse
83 rue Aristide Briand
Tél : 01 74 04 23 50
sjeunesse@domont.fr



CHER PÈRE NOËL...

Les membres du groupe « Ados-Actions », encadrés par le SMJ, vont devenir les facteurs du Père Noël ! Dans un esprit de solidarité et de partage, ils vont fabriquer et installer aux Tournesols, devant le SMJ, une grande boîte aux lettres dans laquelle les enfants pourront poster leur courrier à destination du Père Noël. Les jeunes ne manqueront pas de lui adresser et de lui donner un coup de pouce pour y répondre...



Musée Grévin



Manoir de Paris



Tour Eiffel

ACCUEILS DE LOISIRS : DES BONBONS OU UN SORT

Dans les accueils de loisirs, les vacances de la Toussaint étaient placées sous le signe d'Halloween. Les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont fabriqué des masques de fantômes, des couronnes, une piñata et même une maison hantée. Des décors et des costumes ont été créés pour un défilé géant des petits monstres !

Par ailleurs, de nombreuses sorties ont ravi les petits Domontois. Ils ont passé une journée au cirque, ont assisté à deux séances de films au cinéma de Domont et ont découvert le musée de l'air au Bourget. Les vacanciers se sont aussi défoulés. Au programme : Urban Jump (trampolines), Hapik (escalade), Go Park (paint ball), Defoul'Kids (espace de jeux), Laser Quest (jeu de laser) et Foot Five (foot en salle). Des vacances festives et sportives !



DES VACANCES SOUS LE SIGNE DE LA DÉTENTE AU CENTRE GEORGES BRASSENS

Pendant les vacances d'automne, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens organisait des activités artistiques et culturelles à destination de ses jeunes adhérents. Un programme adapté aux contraintes sanitaires avec une limitation du nombre de participants et un respect strict des gestes barrières. Les enfants ont pu prendre part à des ateliers manuels d'arts plastiques et de cinéma d'animation, découvrir les arts du cirque ou encore bouger lors d'un stage de danse hip-hop. Pour les plus studieux, des ateliers d'anglais étaient proposés aux collégiens et lycéens en fonction de leur âge. Enfin, des modules de relaxation ont offert un peu de détente et un grand bol d'air aux 6-15 ans.



Une association pour découvrir Domont et Paris

Fondée en décembre 2019 par François Vuillemet et Jean-Pierre Gressier, deux passionnés d'Histoire et de patrimoine, l'association « À la découverte de Paris, du Val-d'Oise et de l'Oise » vous propose de prendre part à des visites commentées.

C'est l'histoire d'une rencontre entre deux mordus de patrimoine. D'un côté, François Vuillemet, un habitant de Domont qui profite de sa retraite pour sillonner le département à la recherche de pépites peu connues. De l'autre, Jean-Pierre Gressier, également retraité, à l'origine de deux autres associations toujours actives : l'une créée en 2005, l'association « Lutèce » (association d'usagers de la Ligne H), bien connue, avec laquelle il organisait jusqu'alors des balades dans Paris et le Val-d'Oise et l'autre, créée en 2015, « Senior j'adapte mon logement », pour les seniors qui souhaitent rester chez eux le plus longtemps possible. Il est également Conciliateur de justice et dirige, en outre, une société œuvrant dans l'immobilier pour les personnes à mobilité réduite.

Habitant de la commune voisine d'Ézanville, c'est ce dernier qui est à l'initiative de ce rapprochement. Il découvre l'énorme travail de François Vuillemet, sur les réseaux sociaux et a rapidement l'idée d'un partenariat. « Il m'a contacté pour la première fois il y a deux ans », se souvient François Vuillemet, qui ne s'est pourtant pas laissé convaincre au départ. Finalement, le Domontois a accepté, il y a un an, de créer cette nouvelle association, dont il est Président, Jean-Pierre Gressier le secrétaire et Nadia Gosmant la Trésorière, chacun poursuivant de son côté ses propres activités associatives.



« Mettre en commun nos connaissances »

Pas facile de faire cohabiter deux fortes têtes dans une entreprise commune. Chacun y a pris ses marques : dans le cadre de cette nouvelle association dédiée aux activités culturelles, Jean-Pierre Gressier continue à se charger des visites parisiennes jusqu'alors effectuées avec Lutèce, ce qui représentait entre 150 et 200 participants par an. Le confinement a permis d'élaborer les circuits qui manquaient pour assurer la visite complète de Paris. Il y a désormais une trentaine de cir-

cuits au catalogue, chaque visite durant 3h30 environ et se terminant chaque fois dans un restaurant emblématique. François Vuillemet, quant à lui, conserve son domaine de prédilection : le Val-d'Oise et l'Oise, dans le cadre de ses reportages, qu'il diffuse sur Facebook. « L'objectif était de ne pas faire doublon et de mettre en commun nos connaissances », souligne celui-ci.

L'association « À la découverte de Paris, du Val-d'Oise et de l'Oise » accueille ainsi des passionnés provenant de nombreuses communes d'Île-de-France, de Paris et même de



Province, qui participent régulièrement aux visites. Il convient simplement d'être membre de l'association (cotisation de 10 € par an). Par le biais de Jean-Pierre Gressier, l'association est aussi partenaire et membre d'honneur de la société historique d'Écouen. Pour financer ses activités, l'association réalise également des visites et des reportages (payants) pour des associations et des sociétés, qui souhaitent fédérer et améliorer la cohésion de ses membres.

Contact :
decouverteduvaldoise@gmail.com / paris_valdoise_oise@orange.fr

EMPRUNTEZ DES LIVRES À LA MÉDIATHÈQUE GRÂCE AU DRIVE !

Réservez, emportez ! Suite aux mesures sanitaires, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry met en place un service de prêt sous forme de drive jusqu'à la fin du confinement. Ce service par réservation permet de retirer livres, CD et DVD sur rendez-vous.



Pour emprunter un document, il suffit d'envoyer un mail à drivemediatheque@domont.fr en précisant votre nom et votre prénom, ou téléphoner au 01 74 04 22 10 ou 01 74 04 22 12 entre 9h30 et 12h. Vous avez accès au catalogue en ligne sur le site du réseau des bibliothèques de Plaine Vallée : www.plainevallee-biblio.fr.

Le retrait se fera sur rendez-vous, dans le strict respect des gestes barrières. Au retour, les documents seront désinfectés puis laissés en « quarantaine » pendant 10 jours avant d'être reclassés.

Si vous n'avez pas d'idées ou n'arrivez pas à choisir, laissez-vous tenter par une sélection surprise concoctée par l'équipe de la médiathèque !

Pensez à vous munir de votre attestation de déplacement dérogatoire pour venir chercher vos documents (case n° 2).

Renseignements : Médiathèque Antoine de Saint Exupéry - 66 avenue Jean Jaurès 01 74 04 22 10 - www.domont.fr

UNE BOUFFÉE D'AIR À LA MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre du festival du conte, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry a reçu la conteuse Christel Delpyroux, le 29 octobre, pour son spectacle *Attention Danger !* Des histoires décalées, légères et philosophiques qui abordent les rivages de la peur sous le ton de l'humour noir. « J'ai toujours été attirée par ces histoires qui vous propulsent dans l'imaginaire et qui finalement, ne vous parlent que d'humanité » révèle l'artiste. Organisé la veille du nouveau confinement, ce conte a offert au jeune public un moment de divertissement bien appréciable en cette période de crise sanitaire. Suite aux mesures récentes, les autres contes programmés sont malheureusement annulés.



APRÈS L'HISTOIRE DES BRIQUETERIES, DANIEL BADUEL RACONTE L'ÉPOPÉE DES PLÂTRIÈRES DU VAL-D'OISE

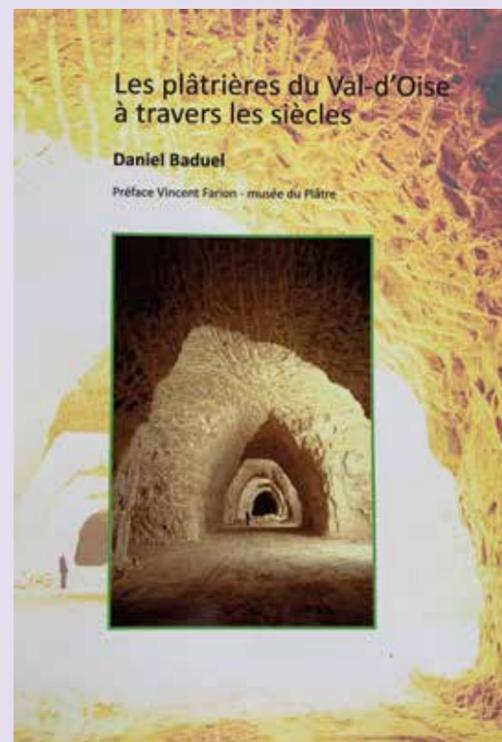
La rédaction du *Domontois* avait rencontré l'historien Daniel Baduel il y a quelques semaines, à l'occasion des premiers travaux d'aménagement de la Maison des Tourelles, qui accueillera le futur musée de la brique. L'ancien correcteur, au terme d'une longue carrière dans la presse, avait en effet consacré les premiers mois de sa retraite à de longues recherches pour raconter l'histoire des briqueteries du Val-d'Oise.

Quinze ans après la publication d'un premier ouvrage consacré à cette industrie aujourd'hui disparue, Daniel Baduel a repris ses recherches pour immortaliser celle d'une autre richesse du Val-d'Oise, les plâtrières et carrières de gypse, la matière première du plâtre. Il en ressort un ouvrage très documenté, illustré de nombreuses photos, docu-

ments et cartes postales, qui rejoint l'histoire des briqueteries à une exception près : l'industrie du plâtre reste active dans le Val-d'Oise après avoir connu une intense période d'expansion à la fin du XIX^e siècle, avec les travaux haussmanniens notamment.

En parcourant cet important ouvrage de près de 500 pages, vous découvrirez notamment les images et techniques d'exploitation des stupéfiantes carrières de gypse creusées dans les profondeurs du massif de la Forêt de Montmorency ou bien à ciel ouvert au sommet des buttes de Cormeilles-en-Paris. Des carrières monumentales aux allures de cathédrales qui s'étendent sur 1 400 hectares dans le sous-sol de la forêt de Montmorency, dont 114 à Domont.

Un passionnant récit, toute une histoire économique et ouvrière ponctuée de réusites comme d'accidents et de grèves, celle de carriers travaillant dans des conditions inhumaines.



> Les plâtrières du Val-d'Oise à travers les siècles.

L'ouvrage est disponible par souscription directement auprès de l'auteur au prix de 35 euros. Tél. : 01 30 35 72 75

Également en vente chez Pyramedia au centre commercial MODO et dans les librairies Lecut à Ermont, L'imaginarium à L'Isle-Adam et La 23^e marche à Auvers-sur-Oise.



Domont Basket : la détente sans temps mort

Arrivé dans la commune après-guerre au sein de l'Union Sportive Olympique Domontoise (aux côtés du cyclisme, du tennis et du football), le basket n'a depuis cessé de se développer. Aujourd'hui, le club du Domont Basket accueille chaque année plus de 200 passionnés à partir de 5 ans.

Il y a des signes qui ne trompent pas : des filles et des garçons dans toutes les catégories du baby basket (5-11 ans) jusqu'aux vétérans (+ de 36 ans), soit 15 à 18 équipes, et même un collectif féminin évoluant à l'échelon régional, le basket domontois se porte bien. Si la crise et de nouvelles procédures d'inscription ont perturbé le renouvellement des licences en ce début de saison, le club oscille entre 220 et 240 licenciés chaque année. « Depuis septembre, la reprise d'activité a été satisfaisante, avant les dernières mesures gouvernementales interdisant la pratique aux adultes », assure Vincent Cros, Président de l'association.

Pour permettre à tous de s'entraîner et au club de recevoir des rencontres, l'association bénéficie de la mise à disposition du Gymnase municipal la semaine de 17h à 23h et les week-ends, ainsi que de quelques créneaux au Gymnase du lycée. Les dirigeants saluent le soutien de la municipalité.

Détente et apprentissage

Longtemps porté par l'investissement de Edda et Vinicio Montagner, qui donnent depuis 2018 leur nom à la salle de basket du Gymnase municipal, le Domont Basket a conservé l'esprit initié par ses fondateurs, entre ambiance décontractée et compétition. Le tout sous l'égide d'une équipe motivée, menée par Vincent et Maria Cros, toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour enrichir l'encadrement. Une bonne école, donc, pour apprendre les bases de la discipline. Le club a d'ailleurs vu son label régional « Mini Basket » renouvelé il y a quelques mois. « Nous voulons



que les joueurs prennent du plaisir », souligne le duo, et précise : « Le leitmotiv de Vinicio Montagner était : Les jeunes sont mieux au gymnase que dehors. » À noter que, en dehors des parquets, le club prend en charge l'ensemble des formations fédérales des licenciés qui souhaitent s'aguerrir à l'arbitrage, le coaching et la table de marque, fonctions indispensables au fonctionnement du club.

Des ambitions sportives à tous les échelons

Une ambiance conviviale qui n'empêche pas l'association de briller sportivement, notamment à travers son équipe Sénior féminine championne du Val-d'Oise et promue au niveau régional il y a deux ans. Elle tentera de se maintenir de nouveau cette saison. Domont Basket a également connu quelques belles épopées en Coupe de France et a vu l'émergence de talents, qui peuvent ensuite

s'orienter vers de plus grandes structures afin de continuer à progresser. « Certains de nos joueurs ont été formés à Levallois ou à Paris », se félicitent Vincent et Maria Cros.

Des activités toute l'année

En dehors des rencontres de championnat, Domont Basket organise chaque année au moins une semaine de stage, ainsi qu'un tournoi de Noël pour ses jeunes. Ces derniers peuvent participer à des tournois, en particulier celui du 8 mai, lors du Trophée Edda Montagner qu'il arrive au club d'organiser. Enfin, les U11 filles sont régulièrement invitées à participer à l'Open Ligue Nationale Féminine au Gymnase Pierre de Coubertin à Paris, où elles sont accueillies par des joueuses professionnelles, ou à rencontrer les joueuses de l'Olympique Sannois/Saint-Gratien et du Basket Club Franconville Plessis Bouchard qui évoluent au niveau national.

L'écho des clubs

ÇA SWINGUE AU GOLF

Cette année encore, l'équipe seniors messieurs du Golf de Domont-Montmorency a défendu les couleurs du club en Championnat de France Interclubs. Elle se maintient en 4^e division nationale. Bravo à Jean-Michel Azzoulai (capitaine), Antoine Philippe Buillon, Kosta Damianos, Sébastien Hugues, Philippe Lagier, Laurent Leboisne, Jean Marchal et Jean-Luc Ransant.



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Suite aux mesures gouvernementales pour lutter contre la propagation de la COVID-19, l'accès aux stades et gymnases de la ville est interdit [Décret n° 2020-1310 du 30 octobre 2020].

FERMETURE DES PISCINES

Suite aux annonces du Gouvernement, les espaces nautiques intercommunaux La Vague et Maurice Gigoï ne sont plus en mesure d'accueillir du public, à l'exception des groupes scolaires ou pour toute activité encadrée à destination exclusive des mineurs.



DES MÉDAILLES POUR LE KARATÉ CLUB DOMONT

Malgré la crise sanitaire, les athlètes du Karaté Club Domont commencent bien la saison sportive, grâce notamment au soutien de leurs coachs. Ils se sont brillamment illustrés avec trois médaillés lors de l'Open Adidas, première compétition nationale ouverte à l'international, qui s'est déroulée à Villebon-sur-Yvette les 17 et 18 octobre derniers. Un grand bravo à Lydia Lassouag, médaille d'or en Seniors après plusieurs combats remportés face à des adversaires membres de l'équipe de France, Léa Chartier, médaille d'argent en minimes et Julien Peysson pour sa médaille de bronze chez les Juniors, sans oublier la cinquième place d'Émilie Sehrine, battue en demi-finale cadettes. Les prestations des autres

participants sont prometteuses. La saison dernière s'était arrêtée alors que 13 jeunes karatékas étaient qualifiés pour les championnats de France...

Au-delà du karaté, le club propose plusieurs autres disciplines, accessibles à tous, telles que le Body Karaté, le Krav Maga ou encore le Tai Chi. Le KCD fait preuve de créativité pour maintenir ses activités sportives, tout en respectant les directives préfectorales en vigueur.

Renseignements : 06 07 38 26 56 / 06 07 53 85 69
bureau.kcd@gmail.com



Un hommage poignant au professeur Samuel Paty

Près de trois cents personnes se sont rassemblées sur le parvis de la Salle des Fêtes pour saluer la mémoire du professeur assassiné devant le collège où il enseignait à Conflans-Sainte-Honorine, le vendredi 16 octobre dernier.

Les cloches de l'église Sainte-Marie Madeleine ont donné le ton de cette cérémonie, résonnant avec tristesse dans le parc de la mairie où s'étaient réunis près de trois cents Domontois, de toutes générations, à l'appel de la Ville de Domont.

Le Maire, Frédéric Bourdin, qui venait juste de commencer son allocution, s'est interrompu pour laisser l'assistance s'installer dans un profond moment de recueillement, au son de l'angélus de 19 heures. 300 personnes au visage fermé, ont entouré la plaque érigée en mémoire de Nicolas Catinat, abattu en novembre 2015 au Bataclan. Beaucoup de familles présentes. « Nos enfants doivent comprendre ; ce sont eux qui, cette fois, ont été indirectement frappés avec l'assassinat de ce professeur. Tuer un enseignant, c'est s'attaquer à l'avenir de nos jeunes », témoignait ainsi un couple accompagné de ses deux enfants, le portrait de Samuel Paty entre les mains. Après la poignante allocution du Maire, entouré des membres du Conseil municipal, de nombreux anonymes ont déposé fleurs et bougies au pied de la plaque gravée du nom de Nicolas Catinat. « C'est un geste très symbolique, mais si l'on veut se dresser devant ces barbares fanatiques, il faut d'abord le manifester en participant à ce type de cérémonie », soulignera une autre jeune femme, entourée de ses enfants. Le fanatisme qui frappera, deux semaines plus tard, à la Basilique Notre-Dame à Nice avec l'atroce assassinat de deux femmes et d'un homme.



L'ALLOCUTION DE... FRÉDÉRIC BOURDIN, MAIRE DE DOMONT

« Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie d'être si nombreux ce soir. C'est une cérémonie particulière, une cérémonie que nous n'avons jamais envie de vivre. Je remercie la présence de Mme Basquin, Inspectrice de Circonscription de l'Éducation nationale, celle de nombreux enseignants de Domont et des environs, et de M. Murgia, Principal du collège Aristide Briand. J'excuse l'absence du Député Dominique Da Silva qui souhaitait être présent parmi nous et celle du Sous-Préfet de Sarcelles, Denis Dobo-Schoenenberg.

Nous sommes réunis ici dans ce square et c'est un symbole fort. Il porte le nom de notre concitoyen Nicolas Catinat, qui avait été exécuté au Bataclan il y a 5 ans. Sa famille est avec nous par la pensée.

Je souhaite partager mon sentiment avec vous ce soir. Ce professeur d'histoire-géographie, Samuel Paty, enseignait selon moi l'une des plus belles matières que l'on enseigne au collège. Je suis un passionné d'Histoire. Soyez conscients de ce que représente le fait d'enseigner l'Histoire aujourd'hui. Certes, il est important d'enseigner les langues pour comprendre les autres. D'enseigner le français qui est notre langue nationale. Il est essentiel d'apprendre les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre, les sciences physiques. Il est important d'enseigner le sport, le dessin, la musique qui éveillent notre sensibilité aux arts.

Mais l'histoire-géographie, c'est la raison principale pour laquelle Samuel Paty a été assassiné. Cette matière, depuis plusieurs années, passe au second rang, parce que malheureusement beaucoup pensent qu'Internet suffit pour l'apprendre. Mais en vérité, l'histoire-géographie est la connaissance qui fait de nous des citoyens libres. Lorsque nous sommes confrontés à des situations aussi graves, nous ne faisons pas appel à ce que nous avons appris en français ou en mathématiques, mais à ce que nous avons appris en histoire-géographie. Lorsqu'un professeur d'histoire vous enseigne par exemple l'histoire de la Commune de Paris, nous sommes partagés entre des opinions contraires. Et c'est cela la démocratie : des sentiments ou des idées opposés pour acquiescer son libre arbitre. Si nous ne formons pas des citoyens à travers cet apprentissage, nous ne fabriquons que des consommateurs et des spectateurs. Or la démocratie ne se construit pas avec des spectateurs, c'est l'apanage des dictatures. La démocratie prend sa force avec des citoyens. Nous devons être des citoyens, c'est cela qui nous rend libres. Ce qui doit nous unir, c'est le sentiment d'être citoyens, ensemble.

Au nom de Samuel Paty, ce professeur assassiné, vive la démocratie, vive la République et vive la France. Je vous invite à chanter ensemble notre hymne national, La Marseillaise. »

Il y a 5 ans, la tragédie du Bataclan



Domontois, Robert Rouhier et sa compagne, tous deux grièvement blessés, comptent parmi les victimes.

Nicolas Catinat, mort debout, en héros

Lundi 16 novembre 2015, trois cents personnes se rassemblent devant la Salle des Fêtes pour un premier hommage aux victimes des attentats. « Au Bataclan vendredi, Nicolas était debout pour protéger ses amis. Ce matin à Domont, nous sommes debout, comme la France doit l'être lorsqu'elle est attaquée. « Parce que nous ne devons jamais oublier », le parvis de la Salle des Fêtes sera nommé Square Nicolas Catinat, en hommage aux victimes du terrorisme », avait alors annoncé le Député-Maire Jérôme Chartier.

C'est le dimanche 13 novembre 2016, un an jour pour jour après la tuerie du Bataclan, que le square Nicolas Catinat sera officiellement inauguré par une foule de Domontois et de personnalités locales et régionales.

Depuis malheureusement, la liste des victimes du terrorisme n'a cessé de s'allonger. À Domont, on se souvient à chaque fois du nom de Nicolas Catinat pour rendre hommage aux victimes. C'était l'un d'entre-nous.

14 novembre 2015 : la France et le monde, après une nuit sans sommeil passée devant les écrans de télévision, découvrent l'ampleur d'un des plus effroyables attentats islamistes de l'Histoire. Vendredi 13 novembre 2015, 90 spectateurs qui assistaient à un concert au Bataclan à Paris, ont été abattus par des tueurs, après le massacre de 39 personnes dans les rues des 10^e et 11^e arrondissements et une première série d'explosions au Stade de France. 129 vies fauchées et plus de 350 blessés marqués à vie. Parmi les victimes, Nicolas Catinat qui assistait au concert du groupe américain *Eagles of death metal* au Bataclan. Le Domontois, alors âgé de 37 ans, sera abattu par les terroristes en cherchant à protéger ses amis. Deux autres

Hommage aux morts pour la France

Les contraintes du confinement ont profondément réduit la portée de la traditionnelle commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, également journée nationale d'hommage à tous les morts pour la France. À Domont, comme dans la plupart des communes, le nombre de participants à cette cérémonie a été limité à moins de 10 personnes, pour respecter les consignes sanitaires.

Le Maire, Frédéric Bourdin, a rendu l'hommage selon la tradition établie de longue date, accompagné de Serge Bierre, Jean-Paul Deletombe, Alix Lesboueyries,

Maires-Adjointes, et de Jérôme Stemplewski et Pauline Marcenat, Conseillers municipaux. Des représentants du corps des sapeurs-pompiers et de la Police municipale étaient également présents. La cérémonie s'est d'abord déroulée au Monument aux Morts du cimetière, puis devant la stèle de la cour Victor Basch et enfin devant le Monument aux Morts de la place de Verdun.

Hommage a également été rendu aux 20 soldats français tués aux cours de leurs missions en 2020. Pour la plupart, des soldats engagés sur des opérations extérieures en Afrique pour lutter contre le terrorisme.



Un mariage en or

50 ans de mariage ! Samedi 26 septembre, Jean-Pierre et Huguette Vérot ont célébré leurs noces d'or à l'Hôtel de Ville. Une cérémonie émouvante pendant laquelle Serge Bierre, 1^{er} Maire-Adjoint, a retracé la vie de ce couple charmant. Leur première rencontre était en décembre 1968 lorsque Jean-Pierre effectuait son service militaire à la base aérienne 105 à Évreux. Mariés le 4 avril 1970 à Puteaux, les époux ont eu deux enfants, Valérie et Yannick, et sont aujourd'hui les heureux grands-parents de 5 petits-enfants. Fidèles Domontois depuis 1980, ils profitent d'une retraite paisible entourés de leurs proches et de leur chien Looping. Ils aiment rassembler la famille autour de bons petits plats concoctés par leurs soins et voyager avec leurs amis dans les quatre coins de la France. Jean-Pierre s'est aussi investi dans le club de boulistes de la ville, la Boule Domontoise, pendant plusieurs années. Longue et heureuse vie commune à eux !



Le CID fait son cinéma

Jeudi 15 octobre, le Club Informatique Domontois a proposé une projection/débat au cinéma de Domont. Au programme, deux films retraçant des événements joyeux du monde d'avant le confinement : la fête du CID le 1^{er} mars dernier et un très beau voyage dans les Antilles françaises. Cette soirée conviviale était placée sous le signe des belles rencontres : des acteurs ravis de revivre ces souvenirs, des vidéastes du CID découvrant leurs œuvres sur grand écran et des amoureux des tropiques comblés par les couleurs et les musiques des Antilles. Ambiance assurée dès le début de la soirée : tel ce petit colibri du parc de Balata, chaque spectateur a apprécié le cocktail offert à l'entrée du cinéma ! Démonstration est faite qu'en s'organisant on peut passer de biens bons moments, tout en respectant les contraintes sanitaires.



DONNEZ VOS BOUCHONS POUR LA BONNE CAUSE

Ne jetez plus vos bouchons, ils peuvent encore servir ! Depuis septembre, la clinique de Domont est partenaire de l'association Les Bouchons d'Amour. Cette dernière propose la mise en place de points de collectes dans toute l'Île-de-France, destinés à recevoir des bouchons en plastique qui, une fois récupérés, sont revendus à une société de fabrication de poubelles en plastique recyclable. L'argent récolté permet ensuite d'acquérir du matériel destiné à des personnes en situation de handicap, comme des fauteuils roulants, ainsi que de participer à des opérations humanitaires ponctuelles en France et à l'étranger.

Une borne est accessible à la clinique. Vous pouvez autant y laisser des bouchons alimentaires (eau, lait, soda, vinaigre, vin, compote, crème fraîche...), des bouchons ménagers (liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissant, aérosol), des bouchons de cosmétique (déodorant, laque...), des bouchons de produits d'hygiène (dentifrice, shampooing, produits douche) ou des couvercles en plastique (chocolat et café en poudre, pâte à tartiner...).

Pour en savoir plus sur l'association :
www.bouchonsdamour.com
www.bouchonsdamourfranciliens.fr
 @bouchonsamour95



Des cartouches contre le cancer du sein

À noter également que la Clinique de Domont a participé à Octobre Rose, mobilisation nationale dédiée à la sensibilisation contre le cancer du sein. L'établissement proposait à ses visiteurs d'apporter leurs cartouches d'encre vides, collectées au profit de la Ligue contre le cancer.

LA VILLE RECRUTE...

Un(e) agent(e) d'accueil polyvalent(e) à temps complet pour son Centre Communal d'Action sociale. Poste à pourvoir au 25 janvier 2021.

Un(e) instructeur(trice) du droit des sols pour son service urbanisme.

Si vous êtes intéressé(e), consultez les annonces dans leur intégralité sur le site de la Ville www.domont.fr

Adressez votre candidature à :
Monsieur le Maire
 47, rue de la Mairie - BP 40001
 95331 Domont Cedex
 ou grh@domont.fr

Hommage à Nicole Level



Nicole Level était une figure emblématique de Domont. Décédée le 12 juillet 2020 à l'âge de 79 ans des suites d'un cancer, cette Domontoise aura été très investie dans la vie associative de la ville. D'une grande générosité, elle aura eu à cœur de s'engager bénévolement pendant 25 ans et de participer à de nombreuses actions pour la ville.

Diplômée d'un CAP Dactylo, Nicole Level a intégré les Ponts et Chaussées en tant que Secrétaire avant de devenir Attachée de direction dans un établissement financier. Des compétences qu'elle mettra au service de plusieurs associations. Ainsi, lorsque son mari crée à Domont l'ACVO, l'Agriculture Club du Val-d'Oise, Nicole en devient tout naturellement la secrétaire comptable. « Elle était la tête et moi les jambes », raconte avec émotion Monsieur Level. Passionnés d'aviation, c'est grâce à eux et à ce club que l'on pouvait découvrir chaque année des races anciennes de basse-cour à la Foire de Domont. Cette dame au grand cœur a également été secrétaire de l'APPLO, Association du Parc et de la Plaine de l'Ouest, qui organisait notamment la traditionnelle chasse aux œufs à Pâques pour les enfants. Sans oublier son fort engagement à Cap Domont ou au CCFM.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à son époux Jacques, sa fille Carole, son petit-fils Clément et tous ses proches.

CINÉMA

Suite aux mesures gouvernementales, le cinéma de Domont est contraint de fermer ses portes jusqu'à nouvel ordre.

Programme des activités seniors 2020

Distribution des chocolats et des colis de Noël

En raison du contexte sanitaire, la distribution des chocolats et des colis de Noël se déroulera un peu différemment cette année. La Ville met tout en œuvre pour garantir le respect des mesures en vigueur. Les seniors inscrits recevront dans les prochaines semaines une invitation avec toutes les modalités d'organisation.



Service événementiel - Tél : 01 39 35 55 39 - evenementiel@domont.fr



TousAntiCovid

La mesure barrière complémentaire

pour me protéger et protéger les autres

- Si lavez régulièrement les mains ou utilisez une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)
- Éviter de se toucher le visage
- Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Utiliser TousAntiCovid



Télécharger l'application



www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid

LES CONSEILS DE L'AVOcate



TÉLÉTRAVAIL ET PRISE EN CHARGE DES FRAIS PAR L'EMPLOYEUR

La loi n'impose plus à l'employeur de prendre en charge les frais liés au télétravail sauf si l'entreprise est dotée d'un accord collectif ou d'une charte qui le prévoit. Toutefois, il est admis que les frais qu'un salarié expose dans le cadre de l'exercice de ses fonctions et, dans l'intérêt de l'employeur, doivent être en charge par ce dernier. Ainsi, en cas de télétravail, l'employeur doit mettre à disposition du salarié le mobilier et le matériel informatique. Si vous devez acheter ce matériel, votre employeur doit vous rembourser sur justificatifs. Il en est de même concernant l'achat des fournitures. Pour les frais liés à une connexion internet ou un forfait téléphonique illimité dont dispose le salarié, le remboursement s'effectue à proportion de l'usage professionnel dans la limite de 50 % de l'usage total. Les frais fixes (loyer, taxes...) peuvent également être pris en charge en fonction de la superficie allouée à l'activité professionnelle.

Concernant le remboursement de ces frais, deux possibilités s'offrent à l'employeur. Il peut opter pour l'octroi d'une allocation forfaitaire sans justificatif, exonérée de charges sociales admise par l'URSSAF. Les limites prévues par l'URSSAF sont les suivantes :

- 10 € par mois pour un salarié effectuant une journée de télétravail par semaine,
- 20 € par mois pour un salarié effectuant deux journées de télétravail par semaine,
- 30 € par mois pour un salarié effectuant trois journées de télétravail par semaine,
- 40 € par mois pour un salarié effectuant quatre journées de télétravail par semaine, etc.

Il est ainsi possible de verser au salarié une indemnité forfaitaire de 50 euros par mois complet réalisé en télétravail.

L'autre option est un remboursement des frais réels sur présentation des factures justificatives. Si vos dépenses dépassent le forfait admis par l'URSSAF, vous pouvez également demander un remboursement des frais réels.

Me FERREIRA PITON

Les permanences des avocats se tiennent au Centre Communal d'Action Sociale
 18, rue de la Mairie
 les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois.
 Renseignements au 01 34 39 19 00

RESEAU BRONCHIOLITE ILE DE FRANCE

Le standard est ouvert

Du vendredi 23 octobre 2020 au Dimanche 17 janvier 2021

Standard Kinésithérapeutes :
 Le vendredi et veille de jour férié de 12 h 00 à 20 h 00.
 Le samedi et le dimanche de 9 h 00 à 18 h 00.
0.820.820.603

Standard Médecins : 7/7 de 9 h 00 à 23 h 00.
0.820.800.880

Des kinésithérapeutes libéraux disponibles DANS LEURS CABINETS LES WEEK-END ET LES JOURS FÉRIÉS de 9 h 00 à 18 h 00, assurant une continuité de soins.

Des médecins libéraux disponibles 7/7 de 9 h 00 à 23 h 00, assurant les consultations pour répondre aux besoins médicaux des ressortissants de la région de Domont.

<http://www.reseau-bronchio.org>

PRUDENCE ACTION DE CHASSE

EN FORÊT DOMANIALE DE MONTMORENCY

Chasse en continu de 9h à 18h

Du 19 novembre 2020 au 11 février 2021

NOVEMBRE : jeudis 19 et 26
 DÉCEMBRE : jeudis 3, 10 et 17
 JANVIER : jeudis 7, 14, 21 et 28
 FÉVRIER : jeudis 4 et 11

CARNET

Naissances

Alice Pucheu, Assil Rharrabti, Willow Vicente Benboureik

Mariages

Islam Durmaz et Gamze Kolo, Daniel Fauche et Marie Saignier, Yann Le nevé et Sophie Bouron, Stéphane Perrin et Jennifer Dauriac, Cédric Wittenberg et Nathalie Dupuis

Décès

André Devély, Roger Ringenbach, Kader Sekhri

LE DOMONTOIS
 Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
 Mairie de Domont - BP 40001
 47, rue de la Mairie 95331 Domont Cedex
 Directeur de la publication : Frédéric Bourdin
 Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation : Agence RDVA - Domont (S. Brianchon, A. Porcu)
 Service Communication - 01 39 35 55 04
 Impression : RAS - 6, avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel
 Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : novembre 2020

